



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question au Gouvernement n° 198

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Lucien Degauchy.

M. Lucien Degauchy. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Madame le ministre, comme cela a été rappelé à plusieurs reprises, signe que l'événement ne laisse personne insensible, c'est aujourd'hui la journée nationale des retraités, et nombre d'entre eux ont choisi cette date pour manifester dans les rues de nos villes. Je voudrais, à cette occasion, vous rappeler leur légitime inquiétude, et ce n'est sûrement pas les deux réponses que vous avez données précédemment qui vont les rassurer.

En effet, face à la baisse programmée de leurs revenus, ils ne pourront que constater la diminution de leur pouvoir d'achat et la réduction de leur capacité de consommation.

M. Arthur Dehaine. Très juste !

M. Patrick Sève. C'est la faute à Juppé !

M. Lucien Degauchy. L'augmentation des cotisations sociales, principalement de la CSG, mais aussi, et on ne l'a pas assez répété, l'augmentation de la fiscalité sur les produits de l'épargne populaire et sur les revenus locatifs vont les frapper de plein fouet. («Très juste !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Ces compléments, apportés à une retraite souvent modeste, sont pour eux les seuls moyens de consommer au-delà d'un strict minimum.

M. Arthur Dehaine. Vous avez raison.

M. Lucien Degauchy. Si cette diminution du pouvoir d'achat ne touche pas encore, et c'est heureux, les bénéficiaires du revenu minimum vieillesse, elle affectera des retraités à peine plus fortunés pour lesquels la différence sera financièrement très sensible.

M. Arthur Dehaine. Tout à fait.

M. Lucien Degauchy. Je voudrais que vous me disiez, madame le ministre, si c'est votre conception du progrès social que d'appauvrir les retraités. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, dois-je encore rappeler les chiffres ? («Oui !» sur les bancs du groupe socialiste.) Les retraités ont perdu 4,2 % de pouvoir d'achat du fait des prélèvements que vos gouvernements ont réalisés ces dernières années ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe communiste.) Telle est la réalité !

La première mesure que nous avons prise, celle du transfert des cotisations maladie vers la CSG, est neutre pour les retraités. («Non ! C'est faux !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.) Nous allons, avec eux, ne vous en déplaise, parce que nous, nous pratiquons la concertation,...

M. Bernard Accoyer. Ce n'est pas vrai !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. ... travailler à la refonte de la loi Balladur de 1993, pour regarder comment faire évoluer les retraites.

Vous nous parlez en même temps de la taxation de l'épargne et de la faiblesse des retraites. Dois-je vous rappeler qu'aucune disposition du budget de 1998 ne taxe l'épargne populaire ? A qui ferez-vous croire que les

retraités les plus modestes sont ceux qui ont des plans d'épargne d'assurance-vie de 2, 3 ou 4 millions de francs ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.) La démagogie a des limites, et je crois que les retraités qui sont aujourd'hui dans la rue seront rapidement rassurés. Le débat parlementaire mérite mieux que cette démagogie et ce pseudo-clientélisme que vous n'avez même pas su appliquer ces quatre dernières années. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe communiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Lucien Degauchy](#)

**Circonscription :** Oise (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 198

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 novembre 1997, page 6250

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 novembre 1997